

DOCUMENT RESUME

ED 481 173

PS 031 594

TITLE Ce que mon enfant apprend l'ecole. Manuel a l'intention des parents, 2002-2003: Troisieme annee. (What My Child Learns in School. Curriculum Handbook for Parents, 2002-2003: Grade 3.)

INSTITUTION Alberta Learning, Edmonton. Direction de l'education francaise.

ISSN ISSN-1489-811X

PUB DATE 2002-00-00

NOTE 37p.; For the 2002-2003 "Curriculum Handbook for Parents" public school series, see ED 469 818-828. For the 2003-2004 public school series, see PS 031 581-590.

AVAILABLE FROM Learning Resources Distributing Centre, 12360-142 Street, Edmonton, Alberta, Canada T5L 4X9 (\$3.50). Tel: 780-427-5775; Fax: 780-422-9750; Web site: <http://www.learning.gov.ab.ca>. For full text: http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/parents/Manuel_parents/3annee.pdf

PUB TYPE Guides - Non-Classroom (055)

LANGUAGE French

EDRS PRICE EDRS Price MF01/PC02 Plus Postage.

DESCRIPTORS ; Art Education; *Educational Objectives; *Elementary School Curriculum; *Elementary School Students; Fine Arts; Foreign Countries; *Grade 3; Health Education; Language Arts; Mathematics Curriculum; Outcomes of Education; Parent Materials; *Parent Participation; Physical Education; Primary Education; Science Curriculum; Second Language Instruction; Social Studies; Technology Education

IDENTIFIERS Alberta

ABSTRACT

Noting that parents are vital partners in the educational system, this French-language handbook provides parents with information about the Grade 3 curriculum in Alberta, Canada. Based on the Alberta Learning "Program of Studies: Elementary Schools," the handbook describes the knowledge, skills, and attitudes students in Alberta are expected to demonstrate upon completion of the Grade 3 curriculum. Following introductory material, sections include: (1) "What Is Curriculum?"; (2) "English Language Arts"; (3) "Language Arts in Language Programs (Immersion and Bilingual)"; (4) "Mathematics"; (5) "Science"; (6) "Social Studies"; (7) "Information and Communication Technology"; (8) "Physical Education"; (9) "Health"; (10) "Fine Arts"; and (11) "Language Programs and Courses Other Than English." Each section includes samples of what students are expected to learn in each subject. The handbook concludes with a one-page questionnaire requesting feedback on the handbook. (HTH)

ED 481 173

Manuel à l'intention des parents 2002 – 2003

Ce que mon enfant apprend à l'école

PS 031594

3^e

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION
CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as
received from the person or organization
originating it.

Minor changes have been made to
improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this
document do not necessarily represent
official OERI position or policy.

PERMISSION TO REPRODUCE AND
DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS
BEEN GRANTED BY

C. Andrews

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES
INFORMATION CENTER (ERIC)

1

Alberta
LEARNING

2

BEST COPY AVAILABLE

– Alberta Learning –

Visitez notre site : <http://www.learning.gov.ab.ca/French>

Cette publication est en vente au :
Learning Resources Centre
12360, 142^e Rue
Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9
Téléphone : 780-427-5775
Télééc. : 780-422-9750
Internet : <http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Direction de l'éducation française

Tél. : (780) 427-2940
Télééc. : (780) 422-1947
Courriel : def@edc.gov.ab.ca

Learning and Teaching Resources Branch

Tél. : (780) 427-2984
Télééc. : (780) 422-0576
Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Curriculum Branch

Tél. : (780) 427-2984
Télééc. : (780) 422-3745
Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Learning Technologies Branch

Tél. : (780) 674-5350
Télééc. : (780) 674-6561
Courriel : ltbgeneral@gov.ab.ca

Learner Assessment Branch

Tél. : (780) 427-0010
Télééc. : (780) 422-4200
Courriel : assess.contact@learning.gov.ab.ca

Special Programs Branch

Tél. : (780) 427-6326
Télééc. : (780) 422-2039
Courriel : SpecialEd@learning.gov.ab.ca

À l'extérieur de la région d'Edmonton, vous pouvez appeler sans frais en composant d'abord le 310-0000.

ISSN 1489-811X

© 2002, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning, Alberta Learning, 11160, avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5K 0L2. Tous droits réservés. Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce manuel, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

Ce que mon enfant apprend à l'école

3^e année

Manuel à l'intention des parents
2002 - 2003

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 3^e année et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Learning, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

Table des matières

Message du ministre d'Alberta Learning	iii
Renseignements à l'intention des parents	iv
• Pour aider votre enfant	iv
L'enseignement en Alberta	v
L'éducation en français langue première.....	vi
• L'enseignement de la langue.....	vii
L'enseignement des Autochtones	vii
Développement personnel et exploration de carrières	viii
Les soutiens à l'apprentissage	ix
• La francisation	ix
• L'anglais langue seconde	ix
• Les besoins spéciaux	ix
• L'apprentissage à distance	ix
L'évaluation	x
• Tests de rendement	x
Conseils d'école	x
Activités de financement et frais scolaires	xi
<hr/>	
Aperçu de la 3 ^e année	1
Matières obligatoires	2
• Français	2
• Anglais	5
• Mathématiques	8
• Sciences	10
• Études sociales	12
• Technologies de l'information et de la communication (TIC)	14
• Éducation physique	15
• Santé et préparation pour la vie	18
• Arts plastiques et musique	20
Matières facultatives	22
• Art dramatique	22
• Langues autres que l'anglais et le français	22
Commentaires	23

Remarque. – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Message du ministre d'Alberta Learning

L'Alberta possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde. L'excellence de notre programme d'études constitue l'une de nos nombreuses forces. Grâce à ce programme, les élèves de l'Alberta ont la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir des citoyens bienveillants, responsables, et altruistes, des citoyens qui contribuent au bien-être de la société.

À titre de parents, vous jouez un rôle d'importance primordiale dans l'éducation de votre enfant. Lorsque vous êtes au courant de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors en mesure de renforcer son apprentissage à la maison. C'est dans cette optique qu'Alberta Learning a publié la série de manuels, *Ce que mon enfant apprend à l'école*. Cette édition tient compte des commentaires que nous ont transmis des parents. Ainsi, ce manuel a été modifié afin de comprendre des renseignements davantage axés sur vos besoins, tout en adoptant une présentation plus claire.

Notre système d'éducation de calibre international n'est pas seulement attribuable à l'excellence de notre programme d'études. En effet, notre système offre des options aux parents quant au type d'éducation qui répond le mieux aux besoins de leurs enfants. Ce système présente des occasions d'apprentissage innovatrices et de qualité qui sont un gage de succès. De plus, tous les intervenants de l'éducation, notamment les parents, les enseignants, les directeurs d'écoles, les directeurs généraux et d'autres membres de notre communauté, travaillent de concert pour assurer que notre système d'apprentissage satisfera constamment aux besoins des élèves.

Les élèves de l'Alberta sont notre avenir. Ensemble, nous pouvons nous assurer que chaque élève bénéficiera de fondements solides grâce auxquels il pourra apprendre, s'épanouir et réussir.

Le ministre d'Alberta Learning,



D' Lyle Oberg
Député, Strathmore Brooks

Renseignements à l'intention des parents

L'apprentissage de vos enfants se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que vos enfants apprennent à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de les aider à apprendre à la maison.

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

- communiquer avec les enseignants ou avec l'école;
- consulter les manuels, **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque année scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la 1^{re} année jusqu'au secondaire 2^e cycle. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du Learning Resources Centre (LRC).
- consulter les Sommaires des programmes afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning.
- consulter les **programmes d'études de l'Alberta**, où se trouvent les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12^e année. Ces programmes sont présentés au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du LRC.
- consulter la base de données des ressources autorisées au site Web d'Alberta Learning. Cette dernière fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

Le **site Web d'Alberta Learning** contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel_parents/Manuels.asp

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/>

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/programmes/programmes.asp

<http://www.learning.gov.ab.ca/lrdb>

<http://www.learning.gov.ab.ca>

Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Note : Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item.htm?item-no=415530>

<http://www.learnalberta.ca>

<http://www.2learn.ca/toile2/2LearnFran.html>

- *La réussite scolaire de votre enfant* — Conseils et stratégies vous permettant d'aider vos enfants, de la 1^{re} à la 9^e année, à faire leurs devoirs.
- Site Web *LearnAlberta.ca* — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta. Cliquez sur *Content Development Projects* pour connaître les projets en marche ou réalisés.
- Site Web *TELUS 2Learn* — Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

L'enseignement en Alberta

Les écoles fournissent aux élèves un programme scolaire varié qui les aide à :

- acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes dans une variété de matières;
- faire preuve d'habiletés de réflexion critique et créative en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions;
- faire preuve de compétence en matière des technologies de l'information;
- savoir comment apprendre et travailler de manière autonome et en équipe;
- développer des caractéristiques personnelles désirables et l'aptitude à prendre des décisions respectant les règles d'éthique;
- faire preuve d'initiative, de leadership, de souplesse et de persévérance;
- vouloir apprendre pendant toute la vie et se rendre compte qu'il s'agit là d'un besoin.

Les écoles préparent également les élèves à contribuer à la société par l'intermédiaire de leurs communautés, de leur milieu de travail et (ou) de leurs études postsecondaires.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/renseig/Guide_ed/guide/guide.asp

Le *Guide de l'éducation : Maternelle – 12^e année* présente des renseignements généraux sur l'enseignement, de la maternelle à la 12^e année. On peut le consulter en ligne ou l'acheter auprès du LRC.

<http://www.learning.gov.ab.ca/french/programs.asp>

Les **programmes d'études** décrivent ce que les élèves devraient savoir et être capables de faire dans chaque matière et à chaque année scolaire. Ils sont élaborés par Alberta Learning en consultation avec le personnel enseignant et administratif, les parents, des représentants des établissements postsecondaires ainsi que des groupes professionnels et communautaires.

Un programme peut être modifié afin d'assurer que les élèves de l'Alberta puissent acquérir les connaissances, les habiletés et les attitu-

des nécessaires pour faire face aux exigences d'un monde complexe et en constante évolution. Les révisions peuvent être mineures, par exemple, une mise à jour des ressources autorisées. Par contre, de nouvelles connaissances et les besoins changeants de notre société peuvent entraîner des changements majeurs d'un programme, y compris l'autorisation de nouvelles ressources et la planification de sessions de perfectionnement professionnel à l'intention du personnel enseignant.

Il incombe aux enseignants de prendre un certain nombre de décisions lorsque vient le temps de planifier leur enseignement. Tout groupe d'élèves présente une gamme de différences individuelles. En s'appuyant sur les résultats d'apprentissage présentés dans les programmes d'études, les enseignants satisfont aux besoins et aux intérêts de leurs élèves, et établissent des liens entre les diverses matières. Ils choisissent les ressources, l'équipement et le matériel pouvant aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement et les horaires peuvent varier d'une école ainsi que d'une classe à l'autre, ce qui permet de répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves.

Pour sa part, Alberta Learning vient en aide aux enseignants en choisissant les meilleures ressources possibles, notamment des manuels, des vidéocassettes et des logiciels, et ce, pour toutes les matières. Lorsque Alberta Learning autorise une ressource, cela signifie qu'elle respecte des normes élevées et peut aider les élèves à réaliser les résultats d'apprentissage. Cela n'empêche toutefois pas les enseignants de choisir d'autres ressources, pourvu qu'elles ne vont pas à l'encontre de la politique du conseil scolaire.

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

Les ressources autorisées sont vendues par le LRC.

L'éducation en français langue première

L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ». Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Généralement, ces parents veulent aussi que leur enfant développe une identité et une culture françaises.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/affirmer/CadreFR.pdf

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, de personnes capables de vivre et de travailler dans le monde du XXI^e siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves s'identifient et s'intègrent à la langue, à la culture et à la communauté francophones;

- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études d'Alberta Learning;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;
- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue, d'identité et de culture françaises.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), en partenariat avec Alberta Learning, a élaboré un guide à l'intention des parents pour l'accompagnement de leur enfant dans son éducation en français langue première. *Tu peux compter sur moi* comprend environ 200 pages de pistes, d'illustrations, de témoignages de jeunes et de parents, de renseignements au sujet des services en français ainsi que des références à des ouvrages pertinents.

La FPFA a publié, à l'été 2002, une ressource des plus utiles et attendues pour les parents de foyers exogames : *I'm with you! Exogamous families' guide to the world of francophone education*. Les parents francophones et non francophones y trouveront des réponses à leurs interrogations et des renseignements pertinents pour les éclairer et les inspirer dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) fréquentant une école francophone.

Il est possible d'acheter ces deux documents auprès de :

www.francalta.ab.ca/fpfa

Fédération des parents francophones
8627, rue Marie-Anne Gaboury, bureau 203
Edmonton, Canada T6C 3N1
Tél. : (780) 468-6934
Télec. : (780) 469-4799
Courriel : fpfa@francalta.ab.ca

L'enseignement de la langue

En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle reflétant une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque enfant qui la fréquente à maîtriser la langue française d'une part, et à construire son identité d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone. Une fois que les élèves ont acquis une base solide en français, et que cette langue est devenue leur outil de pensée, on introduit alors l'enseignement formel de l'anglais, dans le but d'aider les élèves à atteindre un très haut niveau de bilinguisme.

L'enseignement des Autochtones

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/aborigin/default.asp

Les peuples autochtones de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta.

Le terme « Autochtone » se rapporte aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits. Afin de soutenir l'apprentissage des élèves autochtones, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine autochtone.

Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Autochtones, et y être sensibilisés. Dans cette optique, Alberta Learning a élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin de venir en aide aux enseignants.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Blackfoot et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/specialneeds/teacherresourcecat.pdf

De plus, un guide intitulé *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs* donne des renseignements permettant d'aider les parents autochtones à travailler avec les écoles pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants. Cette ressource est en vente au LRC.

Our Treasured Children est une vidéocassette qui complète bien le guide *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs*. Cette cassette présente des histoires de membres des communautés autochtones, transmises de génération en génération. Cette vidéocassette est également vendue par le LRC.

Développement personnel et exploration de carrières

Le processus complexe de préparation à la vie et au travail s'amorce dès les premières années de scolarité et se poursuit la vie durant. En Alberta, les écoles, de même que les parents et la communauté, jouent un rôle de premier plan en aidant les élèves à faire une bonne transition entre leurs années scolaires de base et leurs études postsecondaires ou le marché du travail.

À l'élémentaire, les élèves explorent leurs valeurs et leurs intérêts personnels, en plus d'examiner le monde du travail. C'est également à cette étape qu'ils commencent à acquérir des aptitudes à la vie quotidienne, comme le fait d'être fiables et de collaborer avec les autres.

Les activités et les résultats ayant trait au développement personnel et à l'exploration de carrières font partie intégrante de tous les cours et programmes de l'élémentaire. De plus, à ce niveau, les programmes d'hygiène accordent une attention particulière à ces deux sujets.

Les soutiens à l'apprentissage

Dans chaque classe et dans chaque école, les élèves ont des besoins individuels. Il revient aux enseignants de faire en sorte que tous les élèves puissent prendre part à des activités qui les aident à bâtir et consolider leur apprentissage.

Les élèves de l'Alberta apprennent de diverses façons : à l'école, au sein de la communauté, en groupes, petits et grands, et de manière autonome. Grâce au soutien d'Alberta Learning, les écoles fournissent des programmes et des services variés.

La francisation

Lors de leur entrée à l'école, certains élèves parlent peu ou pas le français. Pour répondre à leurs besoins langagiers, les écoles francophones ont mis sur pied un programme de francisation pour favoriser l'acquisition et l'apprentissage du français par ces élèves. Ce programme fait partie de toutes les initiatives entreprises par l'école pour améliorer leurs habiletés langagières, pour les amener à reconnaître leurs anglicismes, et enfin, pour maintenir, développer et enrichir leur niveau de langue et leur identité culturelle.

L'anglais langue seconde

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/ESL/default.asp

La langue maternelle de bien des enfants nés au Canada n'est pas l'anglais. Par ailleurs, de nombreux élèves nous arrivent de pays où l'anglais n'est pas la langue d'usage. De la 1^{re} à la 12^e année, les écoles offrent de l'aide supplémentaire aux élèves ayant l'anglais comme langue seconde. Grâce à cette aide, ils peuvent apprendre la langue assez couramment pour pouvoir s'intégrer aux activités de la classe le plus rapidement possible. Si vous croyez que votre enfant a besoin d'aide en anglais langue seconde, nous vous conseillons de parler de la situation à son enseignant.

Les besoins spéciaux

<http://www.learning.gov.ab.ca/french/adtscol/default.asp>

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item-title.htm>

Il revient aux conseils scolaires de mettre en place des programmes d'enseignement pour tous leurs élèves, y inclus ceux ayant des besoins spéciaux. Si vous pensez que votre enfant a des besoins spéciaux, veuillez vous adresser à l'enseignant de votre enfant.

Le document, *La réussite scolaire de votre enfant*, renferme une foule d'idées très utiles pour les parents qui veulent jouer un rôle proactif dans la réussite scolaire de leurs enfants. Il est possible d'acheter ce document au montant de 4,85 \$ auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.

L'apprentissage à distance

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

<http://www.learning.gov.ab.ca/lrb/400/courses.html>

La Learning Technologies Branch (LTB) élabore du matériel imprimé ainsi que du matériel destiné à l'apprentissage en ligne.

- Pour obtenir des renseignements sur l'achat de matériel d'apprentissage à distance, veuillez communiquer avec le LRC.
- Pour obtenir la liste de tous les cours d'apprentissage à distance pouvant être achetés ou faire l'objet d'études, consultez la section « Courses » du site Web de la LTB.

<http://www.learning.gov.ab.ca/lfb/400/eproduct.html>

- Pour connaître les produits électroniques disponibles, rendez-vous à la page Web « Electronic Products ».
- Pour obtenir des renseignements sur l'inscription à des cours d'apprentissage à distance, communiquez avec un fournisseur de cours à distance, comme l'Alberta Distance Learning Centre.

Pour sa part, la Direction de l'éducation française élabore des cours d'apprentissage à distance de langue française. Pour savoir quels cours sont offerts en français, communiquez avec la Direction de l'éducation française.

<http://www.adlc.ca/home/>

L'Alberta Distance Learning Centre (ADLC) fournit des cours et des programmes d'apprentissage à distance aux élèves de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest. Ce centre dessert également un petit nombre d'élèves albertains qui vivent temporairement dans d'autres provinces et pays. Dans de tels cas, les élèves ont l'option de remettre leurs devoirs au moyen d'Internet. L'ADLC administre également une école virtuelle.

L'évaluation

Tests de rendement

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/default.asp

En plus d'être soumis à l'évaluation de leur enseignant, les élèves doivent passer des tests de rendement provinciaux en 3^e, 6^e et 9^e années. En 3^e année, les tests se limitent à l'anglais et aux mathématiques, tandis qu'en 6^e et en 9^e années, ils portent sur l'anglais, les études sociales, le français, les mathématiques et les sciences. Les résultats de ces tests sont transmis aux conseils scolaires et aux écoles. Pour obtenir les résultats de leur enfant, les parents doivent s'adresser à leur école.

Les résultats collectifs obtenus aux tests de rendement sont communiqués aux écoles et aux autorités scolaires, puis les résultats sommaires sont présentés au site Web d'Alberta Learning. Par ailleurs, les résultats individuels des élèves sont remis aux écoles pour les dossiers personnels des élèves, en plus d'être fournis aux parents des élèves.

La publication intitulée *Guide des parents – Programme des tests de rendement provinciaux* d'Alberta Learning renferme divers renseignements sur les tests de rendement provinciaux qui sont administrés en 3^e, 6^e et 9^e années. Les guides pour les 3^e et 6^e années sont envoyés aux écoles élémentaires, tandis que le guide de la 9^e année est envoyé aux écoles secondaires 1^{er} cycle. Il est également possible de se procurer ces publications auprès de la Learner Assessment Branch d'Alberta Learning.

Conseils d'école

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/systeme/conseils.asp

Les écoles, les parents et les communautés jouent tous un rôle important dans le domaine de l'éducation. Grâce aux conseils d'école, les parents, les élèves, les enseignants et d'autres membres de la communauté ont l'occasion de participer à la prise de décisions en matière de politiques, de programmes et de services, de même que dans la répartition des fonds. Les conseils d'école peuvent également organiser des activités de financement dans le but de rehausser les programmes scolaires obligatoires. Il incombe à chaque conseil d'école de déterminer son degré de participation, et ce, en fonction des besoins qui existent dans leur milieu. Pour en savoir plus à ce sujet, les parents peuvent communiquer avec leur école ou la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Activités de financement et frais scolaires

Les décisions en matière d'activités de financement incombent au conseil scolaire ou au directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, d'après les lignes directrices établies par le conseil scolaire. En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association (ASBA) a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées à l'échelle locale.

Selon ces lignes directrices, il ne faut pas organiser d'activités de financement pour payer des articles essentiels, comme les manuels scolaires. Certaines activités de financement sont justifiées pour des éléments comme les uniformes de sport, les excursions et d'autres ressources complémentaires que le personnel et les parents désirent obtenir pour leurs écoles. La participation aux activités de financement est volontaire. Aucun élève ne peut être exclu d'un événement ou d'un programme parce que ses parents n'ont pas fait leur part.

Les frais scolaires sont déterminés par le conseil scolaire ou le directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, selon les lignes directrices établies par le conseil scolaire. Les politiques locales peuvent inclure la dispense des frais ou la prolongation des paiements lorsque les parents connaissent des difficultés financières.

En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées. L'un de ses principaux objectifs consiste à faire en sorte que des frais scolaires ne soient pas prélevés pour les articles essentiels. L'ASBA a également informé les conseils scolaires du fait que les parents doivent savoir à quoi serviront les fonds et ce qu'il adviendra des fonds excédentaires.

Des frais scolaires peuvent être demandés pour les fournitures et le matériel qui sont fournis aux fins d'usage et de consommation personnels de l'élève. Cela peut comprendre des articles comme les calculatrices, la location de casiers, les agendas des élèves et les disquettes. Ces frais sont facturés selon le principe de récupération des coûts.

Aperçu de la 3^e année

En 3^e année, les élèves étudient des matières obligatoires. Des matières facultatives peuvent également être offertes. Au cours d'une année scolaire, les élèves ont accès à 950 heures d'enseignement.

Le programme d'études de chaque matière énonce des résultats généraux ou des sujets qui identifient ce que les élèves doivent apprendre. Chaque résultat général ou sujet comprend des résultats spécifiques par rapport aux connaissances, habiletés et attitudes que les élèves doivent acquérir.

Ce manuel présente :

<http://www.learning.gov.ab.ca/french/programs.asp>

- les résultats généraux ou sujets de chaque matière;
- des résultats spécifiques choisis pour la plupart des matières.

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

On peut consulter les programmes d'études, comprenant tous les résultats généraux et spécifiques, au site Web d'Alberta Learning ou se les procurer auprès du LRC.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Arts plastiques et musique	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.				

Matières facultatives	
Art dramatique	Langues autres que le français et l'anglais

Cours à être révisé :

- Études sociales

Matières obligatoires

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Arts plastiques et musique	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.				

Français

Consulter le programme de français à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/francais/default.asp>

La langue constitue la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit durant toute la vie. Les enfants apprennent une langue en l'utilisant pour communiquer leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences, pour nouer des liens avec les membres de leur famille et leurs amis, ainsi que pour essayer de donner un sens et de l'ordre au monde qui les entoure. La responsabilité de l'apprentissage langagier est partagée entre les élèves, les parents, les enseignants et la communauté.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au premier cycle de l'élémentaire, on veut d'abord développer un vocabulaire et une syntaxe de base chez les enfants. En s'appropriant les éléments de la langue, les élèves deviennent de plus en plus autonomes et responsables de leur apprentissage. Il leur est aussi possible de développer leurs habiletés dans les autres matières telles que les études sociales, les mathématiques et les sciences.

Pour assurer le développement langagier des élèves, le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

L'écoute

En plus des situations où les élèves, l'enseignant et parfois des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture de textes aux élèves, et cela, dans diverses matières;
- de textes enregistrés avec appui d'illustrations;
- de matériel audiovisuel.

En plus de poursuivre le développement des stratégies d'écoute de base, les élèves se pencheront sur l'importance d'établir des liens entre ce qu'ils connaissent déjà sur le sujet et la nouvelle information pour mener à bien son projet d'écoute.

L'interaction

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. En salle de classe, l'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves peuvent s'exprimer spontanément.

En troisième année, en situation d'apprentissage, les échanges gravitent autour d'évènements ou d'expériences portant sur leur participation à des activités de divertissement. L'accent est mis sur :

- l'emploi des termes et des expressions appropriés pour décrire les évènements et leurs expériences;
- l'importance de respecter leurs interlocuteurs lorsqu'ils prennent la parole.

L'exposé

En situation d'apprentissage, les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières. Les élèves devraient avoir eu l'occasion d'explorer au préalable le vocabulaire relié au sujet, et cela, dans divers contextes. Les situations proposées devraient permettre aux élèves de faire état soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire.

Les présentations devraient être courtes et bien structurées. L'accent devrait être mis sur :

- le sens du message;
- la participation des élèves à la planification des présentations;
- l'emploi des liaisons correctes;
- l'importance d'ajuster le volume de la voix et la vitesse du débit pour bien faire comprendre son message.

La lecture

En situation d'apprentissage, les textes présentés aux élèves doivent répondre à des caractéristiques qui favorisent le développement des stratégies de lecture. L'enseignant choisit des textes dont le contenu fournit de l'information concrète, présentant des aspects avec lesquels les élèves ne sont pas toujours familiers. Les mots nouveaux ou l'information abstraite doivent être soutenus par des illustrations, des exemples et des comparaisons avec ce que les élèves connaissent déjà; sinon, l'enseignant doit leur apporter l'aide nécessaire.

Dans le programme d'études, on a voulu respecter d'une façon particulière le rythme de développement des élèves. C'est pour cette raison que le développement des stratégies de base en lecture s'échelonne sur une période couvrant les trois premières années de l'élémentaire.

En troisième année, l'accent est mis sur la reconstruction du sens d'un texte à partir :

- de l'utilisation des indices fournis par le titre, les illustrations, les connaissances déjà acquises sur le sujet traité;

- de la reconnaissance spontanée des mots les plus fréquents;
- du décodage des syllabes peu fréquentes (ex. : che-**vreuil**);
- de l'ordre et de la fonction des mots dans une phrase;
- des liens entre les connaissances déjà acquises sur le sujet et la nouvelle information.

L'écriture

Les élèves apprennent à rédiger de courts textes pour traiter un aspect d'un sujet donné ainsi que de courts récits pour représenter leur monde imaginaire.

Ces situations d'apprentissage visent avant tout à permettre aux élèves d'intégrer les éléments propres à la langue écrite :

- le choix des mots pour exprimer leurs idées;
- l'organisation de la phrase;
- la ponctuation;
- l'orthographe d'usage.

De plus, avec l'appui de l'enseignant et des pairs, les élèves appliquent les règles de grammaire de base en ce qui a trait aux accords des adjectifs avec le nom, et des verbes avec le sujet.

Pour chaque situation d'écriture, l'enseignant invite les élèves à participer à la planification du projet d'écriture. Il guide les élèves dans la révision de leur texte afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication. Les élèves apprennent peu à peu à vérifier l'ordre des mots dans la phrase et à consulter des banques de mots ou un dictionnaire thématique ou un dictionnaire pour débutant pour vérifier l'orthographe des mots.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Arts plastiques et musique	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.				

Anglais

Consulter le programme d'anglais à : http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/c/urriculum/bySubject/english/

Le but du programme d'anglais consiste à permettre aux élèves de comprendre et d'apprécier la langue anglaise, de l'utiliser comme outil d'apprentissage, de l'employer avec confiance et compétence dans une variété de situations de communication, et enfin, d'en tirer une satisfaction personnelle.

En Alberta, la communauté francophone existe dans un milieu anglo-dominant. Le programme francophone vise aussi à outiller les élèves de compétences langagières en anglais qui leur permettront de participer et de contribuer pleinement aux sociétés albertaine et canadienne.

L'enseignement de l'anglais est introduit une fois que les élèves auront atteint une base solide en français. Compte tenu des connaissances linguistiques des élèves et des similarités entre les programmes de français et d'anglais, les enseignants ont la possibilité de maximiser l'apprentissage des deux langues, en gérant l'ensemble des résultats d'apprentissage des deux programmes à l'intérieur du temps disponible.

De la maternelle à la 12^e année, les élèves acquièrent des connaissances, des habiletés et des attitudes dans six arts langagiers : l'écoute et l'exposé, la lecture et l'écriture, la visualisation et la représentation. Les élèves apprennent à composer, à comprendre et à réagir à une variété de textes : oraux, imprimés ou présentés par le biais des technologies. Ils se familiarisent avec une variété de textes rattachés à de nombreuses traditions culturelles.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'anglais de la 3^e année :

Explorer des pensées, des idées, des sentiments et des expériences

- explorer diverses idées et sentiments en posant des questions, en parlant à d'autres et en se reportant à des textes oraux, imprimés et autres;
- discuter de leurs réalisations personnelles sur le plan de la lecture, de l'écriture et des illustrations;
- demander aux autres de formuler des idées et des observations afin d'explorer et de clarifier sa compréhension personnelle;
- organiser et consigner des idées et des renseignements de diverses façons.

Comprendre des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias, et y réagir de façon personnelle et critique

- échanger des idées qui se rapportent à de nouvelles idées et informations;
- utiliser diverses stratégies, telles que se donner un but, confirmer les prédictions, faire des inférences et tirer des conclusions;
- vérifier texte;
- appliquer les règles de la phonétique et les généralisations de façon compétente et avec toute confiance pour lire des mots inconnus en contexte;
- résumer l'idée principale contenue dans des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias;
- décrire les personnages principaux en précisant qui ils sont, ce qu'ils font dans l'histoire et leurs liens avec les autres personnages;
- ajouter suffisamment de détails à des textes pour donner de l'information sur le cadre et les personnages, et soutenir l'intrigue.

Gérer les idées et les informations

- trouver les faits et les opinions, les idées principales et les détails dans des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias;
- poser des questions qui se rapportent au sujet afin de cerner les besoins en information.
- repérer les réponses à des questions et extraire l'information pertinente et importante de textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias;
- consigner des faits et des idées en recourant à une variété de stratégies; énumérer les titres et les auteurs des sources;
- se servir de grands titres, de sous-titres et d'éléments visuels pour susciter l'intérêt et mettre en évidence les points importants d'un exposé;
- évaluer la méthode de recherche, en recourant à des critères prédéterminés.

Accentuer la clarté et l'aspect artistique de la communication

- agencer et réorganiser les renseignements déjà connus afin de pouvoir y intégrer de nouvelles idées et de nouveaux renseignements;
- écrire lisiblement et commencer à apprendre le bon alignement, la forme et l'inclinaison de l'écriture cursive;
- comprendre et utiliser du vocabulaire ayant trait au clavier et au traitement de texte;
- utiliser des adjectifs et des adverbes pour ajouter de l'intérêt et des détails à des textes qu'ils rédigent;
- identifier les mots souvent mal orthographiés, et mettre au point des stratégies pour apprendre à les épeler correctement dans leurs propres textes;

- présenter des idées et des renseignements sur un sujet particulier, selon un plan préétabli;
 - parler ou lire de manière qui coule bien, en suivant un certain rythme et en adoptant une intonation qui met en évidence les idées principales;
 - rephraser, reformuler et expliquer le sens des présentations orales et visuelles.
-

**Respecter et appuyer
les autres, et collaborer
avec eux**

- identifier des idées semblables tirées de divers textes et provenant de diverses communautés, puis en discuter;
- faire preuve de respect envers les idées et les capacités des autres ainsi que leur usage de la langue;
- travailler en collaboration avec les autres en petit groupe sur des tâches structurées;
- offrir leurs idées et l'information qu'ils possèdent sur des sujets afin de développer un fonds commun de connaissances au sein du groupe.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Arts plastiques et musique	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.				

Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à :
http://www.learning.gov.ab.ca/fr/ench/Math_Program/m_9/default.asp

L'enseignement des mathématiques doit préparer les élèves à :

- utiliser les mathématiques pour résoudre des problèmes;
- communiquer et raisonner mathématiquement;
- comprendre et valoriser le rôle des mathématiques;
- s'engager à poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie;
- devenir des adultes compétents en mathématiques, et à assumer leur rôle dans la société.

Les élèves apprennent les processus mathématiques suivants :

- communiquer mathématiquement;
- créer des liens entre les idées et les concepts mathématiques, la vie quotidienne et d'autres matières;
- utiliser au besoin l'estimation et le calcul mental;
- appliquer de nouvelles connaissances mathématiques à la résolution de problèmes;
- raisonner et justifier son raisonnement;
- se servir des technologies appropriées;
- utiliser la visualisation afin d'interpréter l'information, d'établir des liens, et de résoudre des problèmes.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de mathématiques de la 3^e année :

Les nombres

- développer le sens des nombres entiers de 0 à 1 000 et explorer les fractions (cinquièmes, dixièmes);
- mettre en application une opération arithmétique (addition, soustraction, multiplication et division) avec les nombres entiers positifs et l'utiliser pour créer et résoudre des problèmes;
- utiliser la méthode de calcul ou l'outil technologique qui convient à la résolution de problèmes et justifier son choix.

Les régularités et les relations

- explorer, établir et communiquer des règles de régularités numériques et non numériques, y compris celles que l'on trouve à la maison, et s'en servir pour faire des prédictions.

La forme et l'espace

- estimer, mesurer et comparer à l'aide de nombres entiers positifs et en utilisant surtout des unités de mesure standard de base;
 - décrire, classer et construire des objets et des figures et créer des liens entre eux;
 - décrire la position relative d'objets dans une dimension, et dans un contexte réaliste, en utilisant des nombres et le vocabulaire approprié.
-

La statistique et la probabilité

- recueillir des données eux-mêmes ou les obtenir d'autres sources. Présenter les résultats de différentes façons, et les interpréter pour faire des prédictions;
- utiliser des expériences de probabilités simples, élaborées par d'autres, pour expliquer les résultats.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Arts plastiques et musique	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.				

Sciences

Consulter le programme de sciences à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/Sciences/default.asp>

Le programme de sciences a pour but d'encourager et de stimuler l'apprentissage, en cultivant chez les élèves le sens de l'émerveillement, en leur donnant les habiletés et la confiance nécessaires pour étudier leur environnement. Il leur fournit aussi les bases de l'expérience et des connaissances sur lesquelles ils pourront appuyer leurs apprentissages futurs. Il leur permet de s'engager dans les processus d'enquête et de résolution de problèmes, de développer ainsi des attitudes positives vis-à-vis de l'étude des sciences et de se servir des notions scientifiques de manière responsable.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de sciences de la 3^e année :

Roches et minéraux

- examiner de près des échantillons de roches, découvrir les ressemblances et les différences et après, les explorer au moyen de tests et d'outils simples;
- apprendre que les sols sont constitués de fragments de roches et de restes d'êtres vivants, et que leur composition peut varier;
- démontrer une connaissance des matériaux qui composent la croûte terrestre et démontrer leur habileté à classer ces matériaux.

Construire avec divers matériaux

- utiliser une variété d'outils, de techniques et de matériaux pour construire des objets en respectant les règles élémentaires de sécurité;
- construire des structures en utilisant une variété de matériaux et de plans;
- comparer l'efficacité de ces matériaux et de ces plans en fonction de l'utilisation prévue.

Mise à l'essai de matériaux et de plans

- comparer le papier, l'argile, le carton, le polystyrène et d'autres matériaux disponibles pour distinguer ceux qui sont les plus résistants — ceux qui résistent à la flexion, à l'écrasement et au déchirement — et ceux qui sont les plus faciles à former et à fixer;
- faire l'essai de formes et d'épaisseurs diverses pour déterminer ce qui rend une structure résistante et stable;
- évaluer le caractère approprié de divers types de matériaux et de plans pour la réalisation d'une tâche de construction.

Les sons et l'ouïe

- apprendre comment et par quoi les sons sont transmis;
 - apprendre ce qui se passe lorsque les sons parviennent à nos oreilles;
 - décrire la nature des sons;
 - démontrer des méthodes de production et de modulation des sons.
-

Les cycles biologiques des animaux

- observer le cycle biologique d'un petit animal dès sa naissance jusqu'à l'âge adulte;
- apprendre que les stades de développement des insectes diffèrent du cycle de développement de la plupart des vertébrés;
- décrire l'apparence et le cycle biologique de certains animaux connus et déterminer leur adaptation à des environnements différents;
- déterminer les mesures à prendre pour le soin des animaux.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Arts plastiques et musique	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.				

Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/EtudesSociales/default.asp>

Le programme d'études sociales permet aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes positives pour en faire des citoyens responsables et désireux d'apporter leur contribution à la société. Les élèves apprennent à recueillir et à évaluer des renseignements et des idées. Ils apprennent comment entrer en interaction avec autrui et développent compréhension et respect envers les gens se trouvant dans leur école, leur famille et leur communauté.

En 3^e année, on met l'accent sur les communautés, leur histoire et leur interdépendance, de même que sur des communautés uniques dont le mode de vie est distinct.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'études sociales de la 3^e année :

Ma communauté dans le passé, le présent et l'avenir

- comprendre que leur communauté a subi des changements par le passé, qu'elle continue d'évoluer et qu'elle changera encore dans l'avenir;
- comprendre que les personnes qui composent une communauté contribuent à son évolution;
- identifier les sources d'information et la nature de ces sources (par exemple, des sources imprimées et non imprimées, des entrevues, des enquêtes);
- lire et interpréter les symboles d'une carte des environs et repérer leur communauté par rapport à d'autres communautés de l'Alberta;
- développer de l'intérêt pour l'histoire de la région.

Les communautés ont besoin les unes des autres

- comprendre que les gens ont des besoins et des désirs;
- comprendre que les produits et services offerts dans une communauté peuvent différer des produits et services offerts dans d'autres communautés;
- à l'aide d'une carte simple du Canada, nommer leur province, leur pays et les communautés qui font l'objet de leurs études;
- sur une carte du Canada, illustrer l'origine des produits utilisés par leur famille;
- apprécier l'importance de l'échange de produits et de services entre les communautés.

**Des communautés
canadiennes**

- savoir que les gens conservent leurs coutumes et leurs traditions de manières semblables;
- comprendre que les coutumes et les traditions des peuples peuvent évoluer;
- comprendre qu'il est important de respecter les gens qui font partie d'une communauté distincte.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Arts plastiques et musique	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.				

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme et d'autres documents au sujet des TIC à :
http://www.learning.gov.ab.ca/french/Tech_infor_commm/default.asp

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; il doit être intégré aux programmes d'anglais, de français, d'études sociales, de mathématiques et de sciences. L'intégration de ce programme doit se faire par les écoles d'ici le mois de juin 2003. Les résultats sont organisés en fonction de trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature des technologies, apprennent à se servir de diverses technologies et comprennent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 1^{re} à la 3^e année, sont tirés du programme des technologies de l'information et de la communication :

Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- accéder à l'information pertinente et l'extraire à partir de sources électroniques dans le cadre d'une enquête donnée;
- traiter l'information venant de quelques sources et reformuler ce qu'il a découvert.

Fonctions, connaissances et concepts de base

- identifier les technologies utilisées dans la vie quotidienne;
- décrire des technologies particulières servant à des fins précises;
- se montrer courtois et respectueux des règles de conduite de la classe en faisant un usage approprié de l'ordinateur.

Procédés de productivité

- créer un texte original au moyen d'un logiciel de traitement de texte pour communiquer et démontrer une bonne compréhension de l'intention de communication et des formats utilisés;
- réviser un court texte en utilisant des fonctions telles que couper-copier-coller d'un programme de traitement de texte;
- lire l'information venant d'une base de données préparée;
- composer un message qui peut être diffusé grâce à la technologie de la communication;
- communiquer électroniquement avec des personnes à l'extérieur de la classe.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Arts plastiques et musique	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.				

Éducation physique

Consulter le programme d'éducation physique à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp>

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12^e année contribue à l'acquisition d'habiletés de vie favorisant la gestion personnelle de la santé. Les élèves ont l'occasion de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, la gymnastique, les activités individuelles et les activités réalisées dans un milieu différent, comme les activités aquatiques et de plein air. Tous les résultats d'apprentissage doivent être atteints grâce à ces activités.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'éducation physique de la 3^e année :

Activités

Habiletés fondamentales

- réagir à une variété de stimuli afin de créer des enchaînements locomoteurs et non locomoteurs.

Application des habiletés fondamentales

- choisir des habiletés fondamentales, et les exécuter dans divers milieux en utilisant de l'équipement sportif; ex. : raquettes à neige;
- choisir et exécuter des pas et des figures de base de danse tels que danse créative, folklorique, en ligne, et de fantaisie, seuls et avec d'autres;
- pratiquer des jeux sportifs et montrer qu'ils sont conscients des éléments d'espace, d'effort et de relations.

Bienfaits pour la santé

Condition physique fonctionnelle

- décrire le concept de l'énergie requise pour les muscles;
- montrer et décrire des moyens d'améliorer le développement de leurs capacités physiques.

Image corporelle

- décrire les attributs physiques personnels qui contribuent à la participation à des activités physiques.

Bien-être

- décrire les bienfaits de l'activité physique pour le corps.
-

Coopération

Communication

- identifier et démontrer des habiletés en communication exprimant le respect, habiletés qui se prêtent bien au contexte.

Esprit sportif

- identifier et respecter les règles de l'étiquette, et manifester un esprit sportif.

Leadership

- accepter la responsabilité des rôles qui leur sont assignés lors d'activités physiques.

Travail d'équipe

- faire preuve de volonté à partager des idées, l'espace et l'équipement lorsqu'ils coopèrent avec les autres.
-

Dynamisme soutenu

Effort

- exprimer leur volonté de participer régulièrement aux cours d'éducation physique;
- décrire les facteurs qui les incitent à faire de l'activité physique et à en retirer une satisfaction personnelle.

Sécurité

- démontrer et participer à des exercices sécuritaires de réchauffement et de récupération;
- parler d'expériences de mouvement sécuritaires dans divers milieux; ex. : l'équipement de gymnastique.

Établissement d'objectifs/Défi personnel

- se fixer un but à court terme pour intensifier l'effort et la participation à des activités physiques, et atteindre ce but.
-

Une vie active dans la communauté

- décrire les types les plus populaires d'activités physiques disponibles dans la communauté et les raisons de leur popularité;
- choisir des mouvements appropriés, en tenant compte de l'espace personnel, de la sécurité, de leurs capacités et du milieu environnant.

Dispenses du programme d'éducation physique

On peut accorder une dispense du cours d'éducation physique dans les trois circonstances particulières suivantes : 1. Motifs d'ordre médical — une attestation médicale précisant les activités à éviter doit être adressée à la direction de l'école; 3. Convictions religieuses — La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents; 3. Accès aux installations — Cette dispense doit être autorisée par le conseil scolaire.

Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, substituer d'autres activités conformes aux objectifs et aux résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Arts plastiques et musique	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.				

Santé et préparation pour la vie

Consulter le programme de santé à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/sante/default.asp>

Grâce à cette matière, les élèves enrichissent leurs connaissances et font l'acquisition d'habiletés, d'attitudes et de comportements qu'ils garderont toute leur vie. Ainsi, ils accepteront la responsabilité de mener une vie saine et de maintenir leur bien-être personnel.

Quatre thèmes sont étudiés en 3^e année : conscience et acceptation de soi, rapports avec les autres, carrières, connaissance et soin du corps.

La section *Protection des enfants* qui porte sur la prévention du mauvais traitement des enfants est facultative. Il incombe aux parents de décider si leurs enfants suivront cette partie du programme, advenant qu'elle soit donnée à l'école.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de santé et préparation pour la vie de la 3^e année :

Conscience et acceptation de soi

Les élèves apprennent à se connaître et à connaître les autres. Ils apprennent à reconnaître les émotions que ressent l'être humain et la manière appropriée de les exprimer. Ils apprennent également à connaître les caractéristiques personnelles et la façon dont leurs actes et leurs décisions influent sur leurs relations avec les autres.

À la fin de la 3^e année, les élèves devraient :

- apprendre différentes manières de développer leurs points forts;
- trouver des moyens d'exprimer des sentiments positifs;
- apprendre que l'apprentissage de la vie ne se fait pas sans échecs et sans moments de découragement.

Rapports avec les autres

Les élèves apprennent à apprécier les qualités des autres. Ils apprennent comment nouer et entretenir des relations saines et ils comprennent l'importance d'avoir de bonnes relations avec les autres à l'école.

À la fin de la 3^e année, les élèves devraient :

- pouvoir nouer des amitiés avec d'autres filles et d'autres garçons;
- apprendre que les adultes peuvent les aider sur le plan des relations personnelles.

Carrières

Les élèves apprennent à reconnaître leurs aptitudes et celles des autres, à comprendre l'importance du travail et des métiers qui s'y rapportent et les activités qui les aident à se préparer au travail.

À la fin de la 3^e année, les élèves devraient :

- faire preuve d'attitudes positives envers eux-mêmes et envers les autres;
 - reconnaître qu'un jour, la maîtrise des habiletés de base améliorera leurs chances de se trouver un emploi.
-

Connaissance et soin du corps

Les élèves comprennent la structure, les fonctions et le développement du corps et ils savent qu'il est important de bien manger pour être en bonne santé. Ils comprennent aussi les facteurs qui contribuent à une croissance saine, comment on peut prévenir la maladie, quels sont les dangers et les pratiques de sécurité, ainsi que les moyens de garantir l'hygiène personnelle et la sécurité au sein de leur communauté.

À la fin de la 3^e année, les élèves devraient :

- savoir que l'alimentation et l'exercice physique influencent le poids et la force d'une personne;
 - pouvoir identifier les besoins alimentaires;
 - comprendre que la propreté est un facteur qui influence la perception qu'ont les autres à leur égard;
 - apprendre à refuser la consommation de substances (comme les drogues, l'alcool et le tabac);
 - comprendre l'importance d'aller chez le dentiste régulièrement.
-

Prévention du mauvais traitement des enfants

(Section facultative)

Cette section du cours qui porte sur la prévention du mauvais traitement des enfants ne peut être donnée qu'avec l'approbation du conseil scolaire.

À la fin de la 3^e année, les élèves devraient :

- comprendre que c'est à la famille qu'il incombe de répondre aux besoins physiques de base des enfants et qu'il existe plusieurs manières de le faire.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Arts plastiques et musique	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.				

Arts plastiques et musique

Grâce aux arts et à la musique, les élèves prennent conscience d'eux-mêmes et expriment leur créativité de plusieurs façons. Ils réagissent de manière personnelle et critique à une variété de styles et de formes d'art et de musique.

Arts plastiques

Le programme des arts plastiques permet aux élèves d'acquérir des habiletés et des concepts en arts visuels, d'interpréter et de communiquer à l'aide de symboles visuels, d'apprécier les aspects culturels de l'art, et de faire des liens entre les arts et la vie quotidienne. Ce programme renferme quatre grandes composantes : la réflexion, la représentation, la composition et l'expression.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'arts plastiques de la 3^e année :

- établir des distinctions entre les classes d'objets ou de formes naturelles;
- évaluer les qualités visuelles des objets;
- perfectionner les formes et les traiter d'une manière plus réaliste;
- créer l'unité en mettant en corrélation les parties d'une composition;
- se servir des arts plastiques pour illustrer ou raconter une histoire;
- décorer des objets qu'ils auront créés eux-mêmes.

Musique

Le programme de musique s'adresse à tous les élèves. Il est organisé autour des concepts de rythme, de mélodie, d'harmonie, de forme, de qualités expressives et d'arts conjoints. Les élèves développent ces concepts en participant à six domaines de compétence : l'écoute, le mouvement, le chant, la créativité, la lecture et l'écriture de la musique, et enfin, l'apprentissage d'un instrument, lorsque les principes de base seront acquis.

Les élèves doivent acquérir les habiletés et les connaissances afin d'apprendre à chanter, à interpréter la musique, à comprendre les aspects culturels de la musique et à établir des liens entre la musique et la vie quotidienne. Le chant, relié à l'expression corporelle, joue un rôle fondamental durant les premières années.

L'éducation musicale est axée sur tout le répertoire folklorique français et permet donc l'acquisition inconsciente du patrimoine culturel et historique, du vocabulaire et des expressions idiomatiques.

À la fin de la 3^e année, les élèves devraient :

- connaître les relations mélodiques avec le **la** et le **ti**;
- savoir écouter et apprécier la beauté des grandes œuvres et se familiariser avec certains de leurs thèmes;
- savoir battre la mesure à 4 temps;
- savoir accompagner des chansons en chantant des canons faciles ou en chantant à deux voix;
- reconnaître quelques formes élémentaires de la chanson : le couplet et le refrain;
- reconnaître les facteurs qui donnent à une chanson son caractère propre et son visage distinctif;
- reconnaître les différents styles dans le langage musical.

Matières facultatives

Le nombre de matières facultatives offertes peut varier d'une école à une autre. Les préférences exprimées par les élèves et les parents, les installations et le personnel enseignant sont tous des facteurs qui influent sur le choix de ces matières.

Matières facultatives	
Art dramatique	Langues autres que l'anglais et le français

Art dramatique

L'art dramatique peut être enseigné comme matière ou intégré à d'autres matières. Grâce à l'art dramatique, les élèves devraient développer une bonne idée d'eux-mêmes en assumant d'autres rôles et en faisant l'acquisition d'habiletés dans ce domaine.

À l'élémentaire, le programme d'art dramatique compte généralement onze formes d'expression dramatique, soit : le mouvement dramatique, le mime, la récitation en chœur, le récit d'histoires, la dramatisation, les marionnettes, le théâtre musical, le théâtre lu, le théâtre d'histoires, la composition de pièces et le théâtre collectif.

Langues autres que l'anglais et le français

En Alberta, il existe une variété de cours et de programmes offerts en langues autres que l'anglais. Parmi ces langues, notons les langues autochtones, l'allemand et l'ukrainien.

Les élèves inscrits à un programme **bilingue** ou à un programme alternatif de langue française, y compris l'**immersion**, doivent suivre un cours d'arts langagiers dans leur langue cible (par exemple, le français, l'ukrainien) en plus du cours d'anglais. Dans ces programmes, la langue cible est également la langue d'enseignement d'autres matières, comme les mathématiques, les sciences et les études sociales.

De nombreux conseils scolaires ont élaboré leurs propres programmes. Parmi les programmes de langues élaborés localement, notons : l'arabe, le chinois, le chipewyan, l'allemand, l'hébreu, l'italien et le polonais. Ces cours préparés à l'échelle locale répondent aux besoins et aux exigences d'une région donnée, ce qui signifie qu'ils peuvent changer d'une année à l'autre.

Pour en savoir plus sur les cours de langues secondes offerts dans votre région, veuillez communiquer avec votre conseil scolaire.

Commentaires

Ce que mon enfant apprend à l'école — 3^e année (2002-2003)

Veillez indiquer si vous êtes :

Parent Enseignant Directeur d'école Directeur général Autre (préciser) _____

Veillez indiquer si vous avez consulté :

la version imprimée la version Internet les deux

Veillez indiquer votre réponse par une coche sous l'une des quatre colonnes :

	Pas du tout d'accord	Désaccord	Accord	Très d'accord
1. Ce manuel présente des renseignements utiles.				
2. La quantité de renseignements est adéquate.				
3. Le niveau de lecture est adéquat.				
4. La mise en page et l'organisation sont adéquats.				
5. Les liens au site Web d'Alberta Learning sont utiles.				
6. Le téléchargement et l'impression se font facilement.				

Comment pouvons-nous améliorer ce manuel pour vous le rendre plus utile?

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veillez envoyer ce formulaire à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française

Alberta Learning

11160, avenue Jasper

Edmonton, Alberta, Canada

T5K 0L2

Télec. : 780-422-1947



*U.S. Department of Education
Office of Educational Research and Improvement (OERI)
National Library of Education (NLE)
Educational Resources Information Center (ERIC)*



NOTICE

Reproduction Basis

- This document is covered by a signed "Reproduction Release (Blanket)" form (on file within the ERIC system), encompassing all or classes of documents from its source organization and, therefore, does not require a "Specific Document" Release form.
- This document is Federally-funded, or carries its own permission to reproduce, or is otherwise in the public domain and, therefore, may be reproduced by ERIC without a signed Reproduction Release form (either "Specific Document" or "Blanket").